

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

## ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance par tiers.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'Agriculture doit en être la première.



## ANNONCES:

Première insertion 2s. la ligne;  
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

## CAUSERIE AGRICOLE.

### Du sous-sol et de son influence.

Depuis quelques mois nous nous sommes appliqué à définir les différents sols, et leurs variétés; nous avons aussi suggéré les moyens les plus propres à leur amélioration. Nous espérons avoir été compris, car nous nous sommes toujours servis des termes les plus intelligibles. Aujourd'hui nous allons nous occuper du sous-sol et du rôle important qu'il peut jouer en agriculture, si on sait en tirer parti. Après l'avoir défini, nous ferons connaître ses variétés et son influence sur le sol.

*Question.*—Qu'est-ce que le sous-sol ?

*Réponse.*—Le sous-sol est cette couche de terre, de pierre ou de roche, placée au-dessous de la terre cultivée. Son influence sur les qualités des terres et l'avantage ou le désavantage que présente son mélange avec le sol rendent sa connaissance nécessaire au cultivateur.

*Q.*—De quoi se compose le sous-sol ?

*R.*—Le sous-sol est tantôt composé des mêmes substances que le sol; tantôt il est composé de substances différentes; mais il ne contient jamais d'humus et est aussi privé des principes que le sol reçoit de l'air avec lequel il est en contact.

*Q.*—Comment appelle-t-on les terres où le sous-sol est de même nature que le sol ?

*R.*—Lorsque le sous-sol est de même nature que le sol, ils forment ce que l'on nomme terres profondes. Ce sont ordinairement les meilleures terres, parce qu'à l'aide du sous-sol on peut aisément augmenter l'épaisseur du sol. Pour cela, il suffit d'un labour profond, qui s'exécute avec une charrue particulière, qui divise le sous-sol sans le retourner ni le ramener à la surface. Quand le sous-sol est ainsi défoncé il prend part à l'action des engrais, l'air y pénètre, les plantes le divisent et l'améliorent en y enfonçant leurs racines, et l'on peut ensuite par un

labour exprès, le ramener, en tout ou en partie, à la surface du sol, de manière à ne faire qu'un tout avec lui.

*Q.*—Pourquoi faut-il défoncer le sous-sol avant de le ramener à la surface ?

*R.*—Il faut souvent défoncer le sous-sol avant de le ramener à la surface parce que, sans être défoncé, il ne peut jouir de l'effet des engrais; de plus il ne peut subir l'action bienfaisante de l'air, et dans cet état s'il est ramené à la surface, il ne peut que diminuer la fertilité du sol et nuire considérablement aux premières récoltes; au lieu qu'ayant été défoncé avec une charrue, nommée *charrue à sous-sol*, il jouit de ces avantages, c'est-à-dire qu'il s'améliore, et que ramené à la surface il ne peut lui être nuisible.

*Q.*—Est-il toujours avantageux de défoncer le sous-sol d'abord et ensuite de le ramener à la surface ?

*R.*—Cela dépend de la nature de la terre et des qualités ou des défauts qui y dominent. Lorsque le sous-sol est de nature à améliorer la terre labourable, il est toujours avantageux de le défoncer d'abord et de le ramener ensuite à la surface. Par exemple, vous avez une terre légère, sablonneuse ou calcaire qui couvre un sous-sol compact, argileux, ou encore un terrain de glaise qui repose sur un sous-sol composé de petites pierres calcaires, de graviers ou de cailloux: dans ces deux cas, ne craignez point de mêler ensemble le sol et le sous-sol par un labour profond.—Au contraire, quand le sous-sol est de nature à n'être que nuisible au sol, par exemple si le sol possède déjà trop de calcaire et que le sous-sol en possède autant et même davantage, les mêler ensemble ce serait rendre le premier impropre à toute culture.

Ainsi dans la pratique voilà ce que l'on peut exécuter sans crainte de se tromper: vous avez une terre glaise qui est d'une culture très-difficile et qui retient l'eau avec la plus grande ténacité; de plus vous avez pu vous convaincre que la couche de terre qui est au-dessous est de sable ou de gravier, allez en toute

sûreté, pénétrez le sous-sol d'abord sans le retourner, l'année suivante ramenez-le à la surface, mêlez-le à la glaise. En agissant ainsi vous rendrez votre glaise d'un labour bien plus facile, et retenant bien moins l'eau, et aussi plus fertile.—Maintenant vous avez une terre sablonneuse, une terre même stérile, vous reconnaissez que la couche de terre qui est dessous est compacte, que c'est de la terre glaise; enfoncez votre charrue à sous-sol le plus que vous pourrez, l'année suivante agissez de la même manière; ensuite ramenez votre glaise à la surface et, avec ce procédé, vous ferez de votre sable stérile une terre qui pourra recevoir toute espèce de récoltes et qui vous dédomagera amplement de votre labour profond.

Q.—Qu'entend-on par sous-sol perméable et sous-sol imperméable ?

R.—Le sous-sol perméable est celui qui ne retient pas l'eau et qui la laisse facilement s'écouler; le sous-sol imperméable, au contraire, est celui qui retient l'eau fortement et qui lui refuse passage.

Q.—Quel est le plus avantageux de l'un ou de l'autre de ces sous-sols ?

R.—L'un et l'autre a ses avantages et ses désavantages. Par exemple un sous-sol de glaise, c'est-à-dire imperméable, sous un sol de sable contribue à sa fertilité en retenant l'eau qui s'en échappe trop facilement et en y conservant une humidité de plus longue durée. Cependant si la couche de sable était mince l'eau retenue par l'argile pourrait nuire aux racines des plantes, et c'est dans ce cas surtout qu'il faut hâter le labour profond. Maintenant une terre glaise demande un sous-sol imperméable, parce qu'il donne facilement passage à la surabondance d'eau qui s'en écoule. Mais pour que cette circonstance soit avantageuse, il faut que la couche de glaise ait une certaine profondeur; si elle était très-mince, l'eau s'en échapperait trop promptement et sans profit. Les récoltes pourraient présenter une belle apparence au printemps, mais elles déclinaient à mesure qu'on s'avancerait dans l'été et seraient même exposées à périr par la sécheresse.

Q.—Le sous-sol calcaire, qui est perméable, est-il avantageux pour les terres sablonneuses et argileuses ?

R.—Le sous-sol calcaire est également avantageux pour les terres sablonneuses et argileuses. Ramené à la surface et mélangé complètement avec elles, il les améliore notablement en donnant plus de consistance aux premières, c'est-à-dire aux sablonneuses, et en rendant les secondes moins compactes et moins froides.

Q.—Quels avantages offrent en général les labours profonds ?

R.—Les labours profonds offrent de grands et de nombreux avantages dans la plupart des cas, et il est étonnant qu'on s'en occupe si peu. Voici quelques-uns de ces avantages : D'abord ils augmentent l'épaisseur de la couche cultivable, et par là, donnent aux racines la possibilité de s'enfoncer plus avant et les mettent en contact avec une plus grande étendue de matière qui les alimente. De cette manière la plante est mieux nourrie, car les conduits de la nourriture sont plus longs et plus nombreux, les racines retiennent la tige plus fortement au sol et la pluie et

les vents ne peuvent la renverser qu'en la brisant. Ensuite les longues sécheresses les fait moins souffrir, parce que la profondeur qu'atteignent les racines conserve très-longtemps son humidité. Enfin ces labours ont encore pour effet d'enfouir profondément et de faire périr une grande quantité de graines nuisibles qui sans cela pousseraient de nouveau et continueraient de nuire à la récolte.

En voilà assez, nous croyons, pour donner à tous les cultivateurs la connaissance suffisante du sous-sol et de son influence. A eux d'observer quel est le sous-sol sur lequel est appuyée leur terre labourable et d'en tirer le plus grand profit possible.—Nous le répétons si vous reconnaissez d'après ce que nous disons plus haut que le sous-sol de votre champ ne peut qu'améliorer le sol, pratiquez le labour profond, mêlez peu à peu la couche inférieure à la couche supérieure et vous vous convaincrez que le conseil que nous vous offrons est sage.

## DIALOGUE.

### Temps convenable à la coupe des céréales et du foin.

(Suite.)

PAUL.—Nous avons laissé notre dernier entretien inachevé et nous en étions, je crois, à l'époque de la moisson.

BAPTISTE.—Oui, et c'était moi qui avait la parole, et avec votre permission je vais la garder pour vous demander de bien nous faire connaître le temps où nous devons moissonner; car après tout nous ne sommes pas plus stupides que les autres et il nous suffit de savoir ce qu'il faut faire pour bien le faire ?

PAUL.—Je ne puis vous indiquer précisément l'heure, le jour, même le mois où vous devez commencer vos récoltes, car nos moissons sont exposées à de trop grandes variations de température; elles peuvent être avancées ou retardées par la sécheresse, une grande chaleur, des pluies froides et continuelles, etc., etc. Mais il y a des signes qui peuvent nous fixer et nous diriger assez sûrement. De plus de nombreuses expériences faites en Europe, aux Etats-Unis, en Canada, peuvent nous éclairer suffisamment. Voici quel a été le résultat de tous ces différents essais et les signes qui ne nous manquent jamais : Le blé coupé lorsque la paille commence à jaunir, mais que ses nœuds sont encore verts, que le grain à sa grosseur forme une pâte solide qui ne résiste pourtant que faiblement lorsqu'on la presse entre ses ongles, est dans la meilleure condition possible. Si on retarde plusieurs jours de le couper, les grains seront moins uniformes; ceux de la partie supérieure de l'épi seront cornés et vitreux et le tout sera d'un rendement moins considérable.

PIERRE.—Quel sera donc le résultat si je coupe mon blé huit à dix jours avant sa parfaite maturité ?

PAUL.—Par ce seul fait, vous y gagnerez quinze, seize et quelquefois vingt par cent.

PIERRE.—Ca vaut la peine d'y penser.

BAPTISTE.—Au lieu de cinquante minots de blé que j'ai récolté l'an dernier, j'aurais donc eu cinquante-huit à soixante minots, si je n'avais pas eu l'imprudenc de le laisser mûrir tant qu'il a voulu ?

PAUL.—Et ce n'est pas le seul avantage que vous auriez retiré. La paille du grain coupé de bonne heure a aussi une bien plus grande valeur, comme nourriture des animaux. Cent bottes de cette paille valent cent seize à cent vingt bottes de celle du grain qui a été coupé trop tard, c'est-à-dire lorsqu'il est est parfaitement mûr.

BAPTISTE.—Bon Dieu ! comme j'en ai perdu du bien, par ma faute ! Je serais riche aujourd'hui, si j'avais été un autre Paul !

PIERRE.—Mais il y a-t-il encore d'autres avantages à couper le grain avant sa parfaite maturité ? Dites tout, car je veux tout savoir, mon ignorance m'a fait faire de trop grandes pertes.

PAUL.—Si vous perdez de quinze à seize par cent en coupant votre grain trop tard, vous perdez autant et quelquefois beaucoup plus par l'égrénage. Il est arrivé quelquefois que des cultivateurs ont perdu cinquante pour cent. Voyez à quelle perte énorme on s'expose en ne faisant pas sa récolte dans son temps !

BAPTISTE.—Mais ce n'est pas possible ! Paul, sauf votre respect, je crois que vous dites plus que la vérité ?

PAUL.—Mon ami, il vous est permis de douter de ma parole ; mais faites l'expérience de ce que je vous dis et vous verrez que je ne dépasse pas la vérité.

BAPTISTE.—Excusez-moi, Monsieur Paul, je ne voulais pas dire ce que j'ai dit ; je vous crois absolument. Ce qui m'a fait parler ainsi, c'est la peine que j'éprouve d'avoir tant perdu de grain depuis vingt-cinq ans que j'ai ma terre. Vous allez voir si ce n'est pas décourageant. Depuis que j'ai ma terre, j'ai récolté chaque année, l'une portant l'autre, cinquante minots de blé. D'après votre calcul, j'ai d'abord perdu, tous les ans, 8 minots pour avoir coupé trop tard, ensuite j'ai perdu autant par l'égrénage ; (comme vous voyez, je mets tout au plus bas), voilà donc 16 minots par année ; maintenant si je multiplie 16 par 25, me voilà avec la jolie somme ronde de 400. Quoi ! 400 minots de blé perdu par ma faute !... C'est autant de £150 à £200 jetés par les fenêtres, et moi qui en avait tant besoin !...

PAUL.—Mes amis, laissez là le passé pour ne songer qu'à l'avenir. Retenez bien ce que j'ai encore à vous dire : La rouille qui a ruiné tant de belles espérances, qui a quelquefois fait périr des champs entiers de blé, cette rouille, dis-je, fait ordinairement son apparition à une époque avancée, le plus souvent elle ne commence son œuvre de destruction que lorsque le blé est assez mûr pour être coupé, si vous ne le laissez pas arriver à sa parfaite maturité ; ainsi si vous suivez mes conseils, vous pouvez presque toujours éviter ses ravages.

PIERRE et BAPTISTE.—Ah ! Paul, que nous sommes heureux de vous connaître et de vous entendre !... Comme nous serions à l'aise aujourd'hui, si nous avions eu l'avantage de vous écouter plutôt... ah ! oui, nous allons essayer de réparer le temps perdu. Mais avant de nous séparer dites-nous encore

si le grain coupé avant sa parfaite maturité fait de bon grain de semence.

PAUL.—Non, le grain destiné à la semence ne doit être coupé que lorsqu'il est parvenu à l'état de maturité parfaite, tant pour assurer sa germination que pour préserver la récolte future de l'invasion de certaines maladies.

BAPTISTE.—En voilà assez pour me faire passer une nuit blanche ; non, je ne pourrai clore l'œil, tant j'ai de regret de ma conduite passée. Nous reviendrons demain, car je crois que vous n'avez pas fini sur ce chapitre.

PAUL.—Soyez plus courageux, mes bons voisins et qu'un bon sommeil, au contraire, répare vos forces.

(A continuer.)

Comme nous n'avons pas reçu l'*Histoire de la Quinzaine*, nous allons remplir l'espace qui lui est destiné par un article du *Leader* de Toronto, reproduit par le *Journal de Québec*, dans son numéro du 25 février dernier. Les réflexions que l'encombrement des professions libérales suggère à cette feuille sont très-justes et devront servir de guide à bien des étudiants, à leur sortie du collège.

« Il n'y a pas de doute que dans une société qui a des préentions à la civilisation, les professions légales et médicales doivent avoir leur place. L'accroissement des richesses et de la population les rend d'une nécessité absolue. Mais dans des parties de pays pauvres et peu habitées, elles deviennent une superfluité dont le peuple ne peut pas profiter pleinement. Pareillement, le marchand, le mécanicien, l'avocat et le médecin ne rendent pas le pays riche, mais c'est le pays riche qui les enrichit. Ils dépendent de l'accumulation de population. Ainsi, l'on peut aisément s'assurer jusqu'à quel point les membres de ces professions peuvent être supportés, dans n'importe quelle section du pays.

« Le Haut-Canada a une population de près de 1,500,000 âmes. Pour subvenir aux intérêts légaux de ces individus, il y a environ 533 avocats. A Toronto, il y avait en 1861, à peu près 146 avocats pratiquant ; à London, 28 ; à Hamilton, 36 ; à Kingston, 21 ; à Belleville, 16, et les plus petites villes en sont également bien pourvues. En allouant à chaque avocat \$800 annuellement, nous, haut-canadiens, sommes contribuables pour au moins \$426,400 par année, en faveur de nos avocats seuls.

« Ce qui est payé aux médecins, nous n'avons aucun moyen de nous en assurer.

« Il y a toute apparence que, dans peu d'années, nous, ou les avocats, seront dans une voie difficile. Chaque avocat a son bureau rempli d'étudiants. Quatre fois, dans l'année, les candidats pour la carrière légale se pressent à Osgoode Hall ; et, d'après le nombre de jeunes gens qui subissent l'examen préliminaire, nous avons de grandes raisons de craindre une grande surabondance d'hommes de loi. On voit les cultivateurs lancer leurs fils dans les professions libérales, les commis, dans le même but, abandonner les affaires mercantiles. On a l'air de croire qu'une profession est le beau idéal du bonheur terrestre. La matière commence à devenir sérieuse. Des jeunes gens, qui feraient d'excellents cultivateurs, ou d'excellents commerçants, traînent une misérable existence dans des bureaux de procureurs. La plupart d'entr'eux, quand ils ont terminé leurs cinq ans d'étude, ne peuvent entrevoir autre chose devant eux qu'une

existence bien précaire d'avocat de village. Ils laissent les affaires où chacun a une chance à courir ; ils désertent la culture où ils auraient un avenir durable et assuré ; et pourquoi ? Pour entrer en compétition avec des centaines qui ont des avantages notables sur eux. Plusieurs regardent une profession comme un genre d'affaire qui ne requiert aucune préparation de l'esprit et de l'intelligence. Ils oublient qu'il faut que l'esprit soit cultivé, et que, pour réussir comme avocat, il faut être doué de quelque chose de plus que d'un talent ordinaire et de l'industrie. Ils ne considèrent pas les longs labeurs par lesquels un avocat a à passer pour parvenir à la renommée : que quand il y a atteint, sa jeunesse est passée, et, en bien des cas, sa santé épuisée ; que le travail a imprimé de longues rides sur son front. Est-ce donc là l'Elysée pour lequel tant de jeunes Canadiens soupirent ?

“ Les parents doivent s'en apercevoir ; la loi devient à meilleur marché, tous les jours ; et la profession, à mesure qu'elle s'encombre, devient moins “ savante ” et moins honorable. Après la dernière élection présidentielle, aux Etats-Unis, un journal de New-York remarqua que la jeunesse américaine regardait comme le plus haut objet de son ambition, un emploi public. Il s'en suivit un élan général vers les charges. Nous, haut-canadiens, avons raison de craindre que notre jeunesse, de la même manière, soit trop attirée vers les professions libérales. Chaque étudiant espère, sans doute, devenir un conseiller de la Reine, sinon un Juge ; mais quand on examine le nombre des compétiteurs, nous devons admettre que les chances de chacun sont bien petites. Il y a neuf juges de la Cour Supérieure et trente et un juges de comté. Il y a maintenant environ trente conseillers de la Reine.

“ C'est pourquoi, nous aviserions les jeunes gens qui sont désireux de commencer l'étude de la loi, d'arrêter un peu et de réfléchir sur les faits ci-haut. Le champ du commerce est large, et l'agriculture offre les plus grands avantages à l'industrie et à la persévérance, pendant que la profession de la loi et celle de la médecine sont encombrées. Le nombre des avocats et des médecins excède les demandes ; et ce sera probablement le cas pendant longtemps.

“ Parce qu'un jeune homme a reçu une bonne éducation, il ne s'en suit pas qu'il doive nécessairement prendre une profession. L'éducation ne rend pas inapte à la culture, ni au commerce. Au contraire, un cultivateur intelligent, ou un marchand instruit peut espérer du succès, en Canada, plus qu'en aucun autre lieu. ”

Voici ce qu'ajoute à cela le *Journal de Québec* :

“ Nous avons traduit ces sages réflexions du *Leader* parce qu'elles portent sur un état de choses qui existe au même degré dans cette section de la province.

“ En effet, comment s'expliquer cette fièvre endémique qui, en Canada, se propage de plus en plus et fait abandonner, à une bien trop grande partie des jeunes gens, les travaux de la campagne, pour se lancer dans des carrières déjà encombrées, et où la médiocrité est toujours certaine de ne pas réussir, et où le succès des plus favorisés, sous le rapport des aptitudes intellectuelles, est toujours problématique ?

“ Le nombre des hommes de profession n'est nullement en rapport avec la population. Le grand nombre de ceux qui ne font que végéter est là pour constater le fait.

“ Ce dégoût des travaux de la culture du sol se produit, chez le jeune homme, par degré, et dès le bas âge. Un enfant laisse-t-il l'école élémentaire de son arrondissement pour fréquenter l'école-modèle ou l'académie de sa paroisse, qu'il croit avoir obtenu un degré qui l'élève au-dessus des autres membres de sa famille. De fait, il y est privilégié, il n'est plus soumis aux

mêmes services auxquels sont astreints les autres membres de sa famille.

“ Il passe pour un savant dans la maison, puisqu'il va à la grande école.

“ Après deux ou trois ans, il porte ses aspirations plus haut ; il demande le collège. Rarement les parents le lui refusent, s'ils en ont les moyens. C'est alors que commence à s'élever cette barrière insurmontable qui le sépare à jamais de l'état qu'ont suivi ses pères. Dès lors, il cesse de faire partie de la famille ; quand il y va, on le traite comme un étranger que l'on respecte infiniment et à qui l'on veut faire la plus belle réception.

“ Les connaissances qu'il a acquises l'élèvent de fait au-dessus des autres ; il se complait à les faire valoir. Il est alors acheminé vers une profession et rien ne pourrait le décider à embrasser les travaux de la culture ; il en a perdu le goût et l'habitude. Ce serait d'ailleurs rétrograder.

“ Les parents ne combattent que faiblement ses tendances ; ils espèrent que leur fils deviendra un médecin, un notaire, un avocat ou un employé dans les bureaux publics, qui n'aura pas à supporter les durs travaux des champs.

“ De là, cette perte considérable de bras faite au détriment de l'agriculture : dommage pour le pays, pour la société, pour eux-mêmes. C'est, le plus souvent, échanger, de propos délibéré, le certain pour l'incertain, c'est échanger la santé, les mœurs simples, qui sont les compagnes de la vie des champs, pour les vices et les dérèglements de nos villes. ”

### La “ Revue Agricole. ”

Comme nous l'avons promis dans notre dernier numéro, nous allons nous occuper de la *Revue Agricole*, qui a agi à notre égard comme on agit à l'égard de ceux que l'on veut éloigner de son chemin et perdre dans l'opinion publique.

Nous savions déjà que le Rédacteur de la *Revue Agricole* est un jeune homme, mais nous savions aussi qu'à son âge on peut être bien élevé, savoir écrire et parler en termes convenables ; mais il s'est chargé lui-même de nous détromper sur son compte et de nous prouver que sous le rapport du savoir-vivre, il est beaucoup au-dessous de son âge.

Dans l'attaque qu'il dirige contre nous son langage est d'une insigne grossièreté et du dernier ton. Il ne peut être dicté que par la plus basse des passions. Pour mettre nos lecteurs à même de le bien juger, nous allons le citer en entier :

“ Nous reproduisons de la *Gazette des Campagnes*, l'article qui suit, sur le plâtre en agriculture, et nous laissons à nos lecteurs de juger du caractère ultra pratique dont s'est affublé cette feuille à son apparition dans le public agricole. Partisan avant tout de l'agriculture en sabot, le rédacteur de la *Gazette* reprochait à la *Revue* trop de science, tandis que nous le défions de trouver un seul article de la *Revue* où il soit fait emploi d'autant de termes scientifiques hors de la portée des lecteurs et surtout d'autant d'opinions opposées, propres tout au plus à jeter de la confusion dans les idées, et par conséquent de l'hésitation chez les cultivateurs à adopter les moyens suggérés. Cet article montre clairement qu'en agriculture il faut des études spéciales pour qui veut toucher aux questions de la science. Il est assez facile de pouvoir recommander telle ou telle méthode, mais il est infiniment plus difficile de justifier cette recommandation et d'en donner le pourquoi. En un mot : Chacun son métier et les vaches seront bien gardées. ”

Le Rédacteur de la *Revue* nous accuse d'être partisan de l'agriculture en sabot. A notre point de vue, cette accusation fait notre éloge, car il nous paraît bien plus naturel et surtout plus sensé de faire de l'agriculture en sabot, que d'en faire en bottes fines ; de plus l'expérience est là pour démontrer que les

cultivateurs bottés trop haut, et les imprudents qui les suivent, ne rencontrent le plus souvent que déception et la ruine.....

La *Ferme-essai* de Varennes n'est-elle pas là pour le dire à ceux qui l'ignorent ?

Le rédacteur de la *Revue* ajoute "qu'on lui a reproché trop de science." Répondez-nous, Monsieur, quand donc vous avons adressé ce reproche ? Feuilletiez les numéros sortis depuis que nous sommes à la rédaction, car c'est à nous personnellement que vous adressez vos grossièretés, et si vous y trouvez ce reproche, nous avouerons que vous êtes honnête. Vous y découvrirez au contraire que la seule fois que nous avons parlé de votre journal nous l'avons fait dans les termes les plus bienveillants. Retenez-les bien, les voici : ... "ces feuilles, c'est-à-dire la *Revue Agricole* de Monsieur Perrault ; l'*Agriculteur* publié par M. de Montigny, ont rendu des services signalés à l'agriculture et promettent d'en rendre de plus grands encore, si c'est possible. Nous disons à ces aînées que nous serons heureux de cheminer en leur compagnie. Nous les félicitons d'avoir déjà derrière elles un passé qui leur présage un long avenir, et d'être entrées dans une voie de prospérité qui promet de s'élargir devant elles." Est-ce là reprocher à la *Revue* trop de science ? nos paroles sont-elles de nature à nous attirer les reproches inqualifiables qu'elle nous adresse ?

Maintenant pourquoi prenez-vous à partie le rédacteur de la *Gazette* lorsque vous le savez hors de cause ? Il est bien vrai que nous avons donné insertion à la correspondance que vous publiez ; mais cette correspondance n'était-elle pas signée en toutes lettres par son auteur ; et en agissant ainsi, ce dernier ne disait-il pas assez haut qu'il en prenait toute la responsabilité ? Pourquoi donc faire retomber sur nous vos coups ? M. Parent n'était-il pas là pour vous répondre ? N'allez pas croire cependant que ces reproches soient dictés par la crainte. Oh ! non, vos coups ne nous effraient pas.

Mais voici qui va de mieux en mieux. Pourquoi donc, Monsieur le rédacteur avez-vous, en citant la correspondance de M. Parent, remplacé son nom par XX : c'est sans doute pour mieux tromper vos lecteurs et donner plus d'apropos à vos accusations ?

Mais, Monsieur le rédacteur, voici une phrase bien compromettante et qui prouve plus que tout le reste votre manque de réflexion : "Chacun son métier, répétez-vous avec complaisance, et les vaches seront bien gardées." A coup sûr les citoyens de Varennes vont vous donner un démenti et vont affirmer que vous avez failli à votre vocation, car, dit-on, vos vaches y sont bien mal gardées.

M. le rédacteur, au lieu de nous prodiguer l'insulte vous auriez mieux fait de signaler les défauts de la correspondance de M. Parent et de donner sur le sujet une opinion sage et raisonnée, que nous nous serions bûté de reproduire. Vous n'auriez pas dû oublier, non, plus que la *Revue* est l'organe de la Chambre d'Agriculture et que par respect pour les hommes éclairés et prudents qui la composent, vous devez tenir un langage décent et honnête.

### Encore la "Revue Agricole."

Ce journal, après avoir reproduit notre compte-rendu de l'examen des élèves de l'école d'agriculture et avoir ajouté : "Les remarques qui accompagnent ce compte-rendu sont pleines d'enseignement" continue ainsi à l'adresse de l'école :

"Ces regrets sont superflus et n'amèneront pas un seul élève de plus à l'école d'agriculture de Ste. Anne. Dès longtemps nous avons donné notre manière de voir sur la question de l'enseignement agricole, et nos lecteurs d'alors doivent se rappeler que nous avons insisté sur un enseignement complet comme la seule

bâse solide et permanente de l'amélioration générale de notre système de culture. Les partisans des écoles primaires se recrièrent et donnèrent tort ; nous avons laissé au temps le soin d'opérer un changement de convictions que nos raisonnements étaient inhabiles à réaliser. Nous n'avons pas attendu longtemps et déjà on s'aperçoit que les élèves en s'abstenant nous donnent gain de cause. On dit en faveur de Ste. Anne, que le bien qui en résulte est sensible. Tout le monde en est convaincu ; mais le bien est relatif et nous sommes persuadés qu'un enseignement complet donné à Ste. Anne, ferait encore mieux et trouverait dans nos jeunes propriétaires de nombreux élèves."

Nous ne comprenons pas bien ce que M. le Rédacteur entend par enseignement complet ? Est-ce un enseignement tel que celui qu'il donna il y a quelques années ? mais si notre mémoire ne nous fait pas défaut, les élèves n'affluèrent jamais à ces cours, on dit même qu'il prêchait le plus souvent dans le désert ! un enseignement complet est-ce un enseignement calqué sur celui qu'il voulut mettre en pratique encore à Varennes ? Pourtant on nous dit que là il a tellement dégoûté ses auditeurs de l'agriculture améliorée à sa façon, qu'ils l'ont prié de ne jamais plus leur en parler ?

Mais M. le rédacteur connaît-il assez bien le cours qui se donne à Ste. Anne pour le juger aussi légèrement. Ignore-t-il que l'enseignement donné ici est mis en pratique depuis quatre ans, sur la ferme du collège, et que le résultat est de nature à satisfaire tous les visiteurs ? Nous croyons sincèrement, avec plusieurs personnes compétentes, qui connaissent le cours, qui se donne ici, qu'il est tout à fait approprié aux besoins du pays, et que ce serait imprudence de le remplacer par des théories à perte de vue et le plus souvent inapplicables.

Nous conseillons au Rédacteur, d'être plus modeste, de changer de ton ; il y gagnera beaucoup et ses lecteurs encore plus.

### Exposition Provinciale.

Le concours agricole provincial aura lieu, cette année, dans la ville de Sherbrooke ; il s'ouvrira le septième jour de Septembre et sera continué les deux jours suivants. Tous ceux qui veulent concourir à cette exposition ne devront pas oublier que toutes les entrées doivent être faites avant le premier Septembre.

Voici maintenant un acte de libéralité de la part de la Chambre d'Agriculture qui mérite d'être signalé : cette Chambre, à la demande des sociétés d'agriculture des townships de l'Est, et pour assurer le succès de l'exposition, a voté à sa dernière séance la somme de \$600 pour être ajoutée aux sommes déjà appropriées ; de sorte que 4000 piastres seront distribuées entre les différentes classes des exposants. Voilà sans doute de quoi satisfaire les plus exigeants et à exciter le zèle de tous. Aussi invitons-nous nos concitoyens à se rendre à cette exposition en aussi grand nombre possible. Nous invitons même ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne veulent pas concourir ; car ce sera pour eux l'occasion de voir des instruments d'agriculture de toutes les formes, des graines d'espèces variées, des animaux de toutes races,—et aussi d'admirer la prospérité de cette partie de la province.

Un motif qui devra décider plusieurs personnes à se rendre à Sherbrooke c'est que les agents du Grand Tronc donneront le passage pour la moitié du prix ordinaire.

### Usage de la paille de maïs (blé-d'inde).

Voici ce qu'on nous écrit :

Monsieur,

" Auriez-vous la complaisance de me dire si la tige ou la paille de maïs (blé-d'inde) et les feuilles qui recouvrent les épis peuvent être employées comme nourriture des animaux ? Donnez s'il vous plaît votre réponse sur la *Gazette des Campagnes*, car si elle est affirmative, elle pourra être utile à bon nombre de personnes qui, comme moi, ne savent quel usage faire de ces matières."

Voici ce que nous avons à répondre à notre correspondant et à ceux qui, comme lui, désirent savoir l'usage que l'on peut faire de cette paille.

Comme tous les cultivateurs le savent, la paille du blé-d'inde est généralement trop grossière, trop dure pour être aisément consommée par les animaux à l'état naturel. Mais rien n'empêche qu'on ne puisse la préparer et en faire une excellente nourriture. Voici comment elle doit être préparée : il faut la diviser, la hacher, l'écraser sous un maillet ou sous un autre instrument ; ensuite on la fait tremper dans l'eau chaude. On fait absolument la même chose pour les feuilles. De plus lorsque l'épi est dépouillé des grains qui la recouvrent, on peut la réduire en poudre, la délayer dans l'eau et en faire aussi une bonne nourriture. Sans doute que la paille, les feuilles et l'épi ainsi préparés ne peuvent suffire pour engraisser les bêtes à cornes, mais ces substances peuvent remplacer avec avantage la paille d'avoine et même celle de blé ; elles peuvent aussi être employées à la place du foin quand les animaux reçoivent déjà des betteraves, des navets ou des carottes. Cette nourriture est saine et réellement alimentaire, surtout quand on a le soin d'y ajouter une petite quantité de sel. La paille et les feuilles du maïs peuvent aussi être avantageusement employées comme litière des animaux. Quand elles ne sont nécessaires ni comme nourriture ni comme litière, on les met en tas pour les faire pourrir et elles forment un excellent engrais.

### Les Maîtres de Postes.

Tous les jours nous recevons des plaintes sur la négligence des Maîtres de Postes. Aujourd'hui même on nous informe de deux paroisses différentes que deux numéros consécutifs de la *Gazette* ne leur sont pas parvenus ; il y a quelques jours on nous informait encore que quatre numéros n'étaient pas arrivés au bureau de leur paroisse. On comprend qu'un tel état de chose n'est pas supportable et que les Maîtres de Postes qui agissent ainsi prennent sur eux une grande responsabilité. On nous mande de plus que dans certains bureaux on fait payer le postage, malgré qu'on soit bien informé que les souscripteurs à notre *Gazette* n'en doivent pas payer. Nous prions toutes les personnes auxquelles on demande de l'argent pour cet objet, et toutes celles qui ne reçoivent pas régulièrement la *Gazette* de nous en informer au plus tôt. Nous réunirons ces faits à ceux que nous avons déjà entre les mains, et nous les passerons au Maître Général des Postes, et nous espérons qu'il prendra les moyens de faire cesser cet état de chose.

Nous commençons aujourd'hui à rendre les numéros de la *Gazette des Campagnes* qui sont demeurés en arrière, vu l'interruption de deux mois qu'elle a eu à subir avant que nous en ayons accepté la propriété. Ainsi actuellement au lieu de ne sortir que tous les quinze jours, elle sortira, autant que possible, toutes les semaines, pendant deux mois.

### RECETTES AGRICOLES.

Moyen de préserver les betteraves, les navets, etc., des attaques des insectes.

Tous les cultivateurs-jardiniers savent que les betteraves, les navets, les choux, etc., sont exposés dans les premiers temps de leur existence, aux ravages d'une quantité d'insectes qui, quelquefois, les détruisent entièrement et nous mettent dans la nécessité de semer ou planter de nouveau.

Pour prévenir les pertes qu'occasionne la voracité de ces insectes, surtout pendant les sécheresses, nous conseillons de soumettre les graines de ces plantes destinées à la semence, à la préparation fort simple que voici :

Avant de procéder à la semence, réunissez vos graines de chaque espèce en tas, ensuite versez-y de l'huile de lin en quantité suffisante pour humecter chacune des graines, puis remuez le tout avec une palette en bois jusqu'à ce que l'huile soit répartie dans toute la masse. Après cette opération confiez votre semence à la terre.

Des essais nombreux faits en France, ont été couronnés d'un plein succès, et les graines ainsi préparées et les pousses auxquelles elles donnaient naissance n'ont nullement eu à souffrir des insectes. Cette huile, dit-on, doit son efficacité préservatrice à l'odeur qu'elle exhale.

### La destruction des puñaises.

Voici ce qu'on nous rapporte :

Un bon matin le père Isaïe, sortant de sa maison, aperçoit son voisin Baptiste sur le bas de sa porte et lui crie aussitôt : La paix ! la paix ! — A ces mots, Baptiste, qui n'est pas le fils de Mars, accourt à toutes jambes et demande : Mais quelle paix ? Est-ce la paix en Italie que tu m'annonces ? Non certes. — Est-ce la paix aux Etats-Unis ? Oh ! non, pour celle-là on ne l'aura pas de sitôt. — Mais dis-donc de quelle paix parles-tu ? — La paix dans ma chambre à coucher, quoi ! je t'assure que jamais les armées du Nord et du Sud ne détruiront autant d'adversaires que j'en ai détruit dans l'espace de deux jours, et tout cela sans Merimac et sans Arkansas. Tu sais que chez moi comme chez toi, les puñaises s'étaient emparées de tous les lits et que quand nous étions forcés de nous livrer à elles, elles ne nous donnaient la liberté qu'après nous avoir tout ensanglantés. La semaine dernière, craignant que ces ennemis ne me fissent une nouvelle peau, je me mis à la recherche d'un moyen de les détruire. Heureusement un journal, qui donnait ce moyen, me tombe sous la main... Quelle joie ! aussitôt je cours chez le marchand, j'achète de l'huile de charbon de terre et reviens chez moi, je frotte ici, je frotte là, enfin je frotte tous les endroits où elles se tenaient. Le lendemain j'ai recommencé cette opération, et ça si bien réussi qu'elles n'ont pas même laissé trois à quatre d'entr'elles pour ensevelir les morts et panser les blessés. — Eh ! bien, dit l'autre, ce que tu as fait je puis le faire, et de ce pas, je cours chez le marchand, car je veux aussi avoir la paix. . . . et la chronique rapporte que lui aussi a été heureux dans son essai.

### La destruction des maringouins.

Commencez par fermer les fenêtres, puis, une heure avant d'aller vous coucher, déposez sur une table au milieu de la chambre, une lanterne allumée dont vous aurez frotté les verres de miel délayé dans un peu de vin ; la lumière et l'odeur du miel attirent les maringouins qui viennent s'empêtrer sur les verres de la lanterne.

## VARIÉTÉS.

MÉMOIRES D'UN DÉPORTÉ  
A LA GUYANE FRANÇAISE.

## Deuxième partie—LE CHEMIN DU MALHEUR—(Suite)

Les voilà, les voilà, les incendiaires, les assassins ! et hommes et femmes se poussaient pour nous voir. C'était la première fois que je m'entendais ainsi traiter de brigand. Ce nom me fit froid au cœur, comme si une lame de couteau y était entrée. Tous ces yeux fixés sur nous, avec une curiosité mêlée de terreur, comme si nous eussions été un troupeau de taureaux de la Camargue, me donnait une sorte de vertige. — « Tiens, cria une voix que je crus reconnaître, voilà Pierre. — Où cela ! demandait une jeune fille. — Le sixième à droite, la blouse grise. — L'ancien propriétaire du mazet de l'étang ? demanda un troisième. — Oui, le chef des incendiaires de Roncières. » Je n'osai pas regarder qui me nommait ainsi. La sueur me coulait du front, il me semblait que la foule me montrait au doigt. J'aurais voulu être sous terre. Après quelques minutes de marche, nous arrivâmes au Palais-de-Justice : il était temps, mes jambes se dérobaient sous moi. On nous fit entrer dans une grande salle dont les murs tendus de rouge n'avaient pour tout ornement qu'un Christ, attaché au Jessus de la tête du Président, en face du banc sur lequel nous étions assis, chacun entre deux gendarmes. L'enceinte réservée au public était comble. Nos juges portaient le costume militaire, car c'était un conseil de guerre devant lequel nous devions comparaître. Derrière eux étaient assis les sténographes venus pour rendre compte des débats ; ils nous regardaient et écrivaient : nos crimes et notre châtement allaient être publiés par toute la terre. Le président fit faire silence, et, nous appelant chacun à notre tour, nous demanda nos noms, notre âge, notre profession. Quand l'appel fut terminé, un chef de bataillon se leva, et d'une voix claire qui vibrât à nos oreilles comme la trompette du jugement, donna lecture de l'acte d'accusation. Lorsqu'il arriva au brigand dangereux qui, non content d'incendier la maison d'un homme respecté, dont il avait épousé la sœur, avait de plus tiré sur lui, au moment où, éveillé par les flammes, celui-ci tâchait de fuir, un cri de désespoir, un cri terrible se fit entendre. Henriette était là, elle venait d'apprendre la vérité toute entière. On l'emporta sans connaissance, il se fit un grand mouvement dans la foule, la séance fut interrompue pendant quelques instants. — C'est la femme de l'assassin, dirent plusieurs voix. — Un médecin ! cette femme se meurt, » cria quelqu'un. Je voulus m'élançer, les gendarmes me forcèrent à me rasseoir. J'étais sou de douleur. Un huissier eut pitié de moi, il sortit un instant, puis venant à moi, il me dit : « Il n'y a pas de danger, elle a repris connaissance. » Je demeurai ahimé, comme écrasé sur mon banc. La séance fut longue et toute consacrée à l'audition des témoins. George était du nombre, je ne l'avais pas vu depuis la nuit du crime. Il était extrêmement pâle, et paraissait en proie à une vive émotion ; je m'attendais à ce qu'il allait me charger dans sa déposition. Il n'en fut rien ; au contraire, il présenta les faits sous le jour le plus favorable pour moi, s'accusa de m'avoir provoqué sans raison, quelque temps auparavant. Il faisait allusion à la scène de violence, dans laquelle il s'était opposé à ma fureur. Sa déposition fut rapide, les sanglots étouffaient sa voix ; quand il eut terminé, il demanda la permission de se retirer, jeta sur moi un regard de pitié et sortit. Vers six heures on nous ramena à la prison : personne ne pouvait communiquer avec moi pendant les débats. Je me jetai à genoux, et le front dans la poussière, je priai Dieu d'avoir pitié de ma femme et de mes enfants, de ne frapper que moi seul. Les assises continuèrent, presque tous les coupables avouèrent. Antoine seul, ancien forçat en rupture de banc, se contenta de nier avec une impudence insolente. L'instituteur avait perdu la tête, il accablait d'injures les témoins et les juges. Quant à moi, j'assistais aux séances comme si j'eusse été hors de cause. Je n'avais qu'une pensée : mes enfants, ma femme, dont je n'avais pas de nouvelles ; je pressentais quelque grand malheur pour eux. Le reste m'était parfaitement indifférent.

Le quatrième jour vers midi, les dépositions furent terminées ; le procureur impérial se leva de nouveau, et, appelant sur nos têtes l'indignation publique, demanda, au nom de la société outragée et mise en péril, que les peines les plus sévères nous fussent appliquées. La parole fut ensuite donnée à nos avocats ; ils firent tout ce qu'ils purent pour nous sauver. Le procureur répliqua avec force : puis les gendarmes nous firent entrer dans une salle séparée, et nous attendîmes que la Cour eût délibéré. Vingt et un jeunes gens dans la force de l'âge attendaient que la justice prononçât sur leur sort. Des mères, des femmes, des enfants en pleurs, appuyés sur la barre, le cou tendu, le cœur hâletant, cherchaient à lire dans les yeux des juges l'arrêt fatal. Des vieillards à cheveux blancs, graves et recueillis, les mains appuyées sur leurs longs bâtons, priaient en silence pour qu'un fils qui déshonorait leur vieillesse ne fût pas puni trop sévèrement. La foule attendait aussi, et les juges se recueillaient. Car c'est une heure solennelle, celle où un homme dit à un autre homme. — « Au nom de la société, je te déclare infâme et indigne de demeurer plus longtemps parmi tes frères ; celle où la justice humaine se substitue à la justice divine pour imprimer le sceau de la réprobation sur le front du coupable, pour éteindre un flambeau que la main de Dieu avait allumé. »

Le président s'avança, les cœurs cessèrent de battre ; d'une voix lente, mais ferme, il lut l'arrêt de la Cour : Antoine était condamné à la peine de mort. Un long frisson parcourut l'auditoire ; le président continua : l'instituteur et moi, comme chefs du complot, déportés à perpétuité. Je m'appuyai à mon banc pour ne pas tomber : j'aurais préféré la mort. Pas un sanglot ne se fit entendre : Henriette n'était donc pas là. Douze accusés furent condamnés à la déportation à temps, d'autres à quelques années de détention. Quelques-uns, et François du Lourdes était du nombre, furent acquittés. Au moment où il sortait, une jeune femme vint se jeter dans ses bras avec des larmes de joie. La foule s'écoula lentement ; il y avait là des vieillards qui pleuraient, des femmes qui poussaient des cris de désespoir et se tordaient les bras.

Je voyais sans voir, j'entendais sans entendre, je marchais comme un homme ivre.

Rentré dans mon cachot, je m'assis à terre, la tête contre les mains ; mon front brûlait, j'avais comme la fièvre, mais je ne sentais pas ; je ne puis même pas dire si je pensais. Le geôlier entra, suivi d'un autre personnage. On me retira mon couteau et ma fourchette, on me mit les fers aux pieds. Je me laissai faire machinalement, et le soir, en revenant un peu à moi, je fus tout étonné de me trouver attaché. Alors je me jetai sur mon lit ; depuis quatre nuits je n'avais pas fermé les yeux : je m'endormais profondément. Mon sommeil dura douze heures ; quand je m'éveillai, le soleil éclairait ma chambre et les oiseaux chantaient : il me sembla que j'avais fait un mauvais rêve, je voulus me lever pour le chasser. Un bruit de fers me fit tressaillir ! l'affreuse réalité m'apparut dans toute son horreur.

L'aumônier entra un moment après ; Georges l'accompagnait. Je me jetai aux pieds de mon beau-frère en lui demandant pardon. Il me releva et me fit asseoir sur mon lit. Il paraissait vivement ému. Je lus dans ses regards qu'il m'apportait une triste nouvelle. — « Henriette ? m'écriai-je en lui saisissant le bras. — Non. . . dit-il en répondant à ma pensée ; à la suite de la première séance, elle a eu une fièvre chaude, le délire a duré deux jours ; à présent, sa vie est sauvée, le médecin en répond et promet que plus tard elle recouvrera sa raison. — Henriette a perdu la raison ! ah ! misérable, c'est moi qui l'ai assassinée ! » Et je me tordais les mains. Georges et l'aumônier essayèrent de me consoler ; mais moi je me roulais sur mon lit, ne voulant rien entendre et m'arrachant les cheveux. Incendiaire, déporté, assassin ; il ne manquait plus que cela à mon malheur. — « Mes enfants, mes pauvres enfants ! que deviendront-ils ? Brigands qui m'avez perdu, scélérats ! rendez-moi ma femme, rendez-moi mes enfants ! »

Georges avait beaucoup perdu dans l'incendie ; mais la charité ne calcule pas, il me promit de recueillir ma famille chez lui. Ce ne serait, assurait-il, qu'une maladie passagère, l'air de la campagne rétablirait Henriette, mes enfants grandiraient avec les siens, Dieu ne nous abandonnerait point. C'est ainsi que se vengeait ce mauvais citoyen, cet hypocrite, ce ridicule dévot

dont j'avais juré la perte.

Quelques jours après, je revis mon beau-frère, il me conduisit mes enfants une dernière fois, car son départ pour Ronciéras était fixé au lendemain. Ils me racontèrent que leur mère passait ses journées assise et chantait doucement les chansons de son enfance ; elle s'imaginait être dans le mazet et attendait mon retour des champs. D'autres fois, elle parlait à M. Harrys et à ma-lemoiselle Jessy. Dieu lui avait ôté la conscience de son malheur. Pendant plus d'une heure, nous parlâmes d'elle. Je la recommandai à leur amour, à leurs soins. Assis sur mes genoux, ils pleuraient en m'écoutant. Enfin il fallut se quitter, se quitter pour ne plus se revoir ! Ils me promirent de m'écrire, de prier pour moi, d'aimer Georges comme leur père. Une dernière fois, je les serrai sur mon cœur ; je les couvris de baisers, j'étais navré de douleur. Georges sanglotait. — « Veillez sur votre petite sœur, soyez ses protecteurs : faites le bien et n'ayez pas honte que du mal. Evitez l'ambition, vous voyez où elle conduit. — Père, nous te promettons de ne pas oublier tes conseils ; donne-nous ta bénédiction. » Et ils tombèrent à genoux. Je posai sur ces têtes d'anges mes mains enchaînées, et je les bénis. Alors, sans ajouter une parole, Georges me présenta la petite Marie ; je la bénis à son tour, et la remettant entre ses bras : — « Georges, lui dis-je, me pardonnes-tu ? » Il me tendit la main, puis la posant sur sa poitrine : — « Tant que je posséderai sur la terre, me répondit-il, un toit et un morceau de pain, tes enfants seront les miens, sur mon honneur je te le jure ! »

Huit jours après cette scène déchirante, je quittai la prison avec mes compagnons de captivité. Des voitures cellulaires nous attendaient à la porte. Là encore il y eut des adieux, des pleurs, des imprécations. Un vieillard essaya de fendre l'escorte pour arriver jusqu'à nous. Les gendarmes le repoussèrent. — « Laissez-moi embrasser mon fils une dernière fois, je ne le verrai plus, je suis si vieux ! » et il se débattait entre leurs bras. Les soldats étaient émus. L'instituteur poussa un jeune homme qui, attendant son tour pour monter dans la voiture, semblait avoir perdu tout sentiment de son existence. « Regarde donc ton bonhomme de père, lui dit-il, il a du nerf pour son âge. » Le condamné tourna la tête et reconnut l'homme qu'on entraînait. — « Brigand ! voilà ton ouvrage ! » s'écria-t-il ; et dans sa fureur, il se précipita sur son compagnon pour le frapper avec ses fers. Les geôliers ne lui en donnèrent pas le temps ; on le hissa de force dans sa cellule. — « Adieu les amis ! et au revoir ! » cria l'instituteur à la foule, en montant après lui. La malédiction du père de sa victime répondit seule à cette dernière plaisanterie.

Nous voyageâmes nuit et jour pour ne nous arrêter qu'au bagne de Toulon. Des condamnés y avaient été amenés de plusieurs points de la France. Presque tous étaient tristes et abattus ; quelques-uns seulement, fanfarons du crime, affectaient une gaieté cynique. Ceux-ci pour la plupart étaient d'anciens forçats, plus fiers de leurs crimes qu'un vieux soldat de ses cicatrices.

Une dernière et suprême humiliation nous attendait à Toulon. Le lendemain de notre arrivée, on nous assembla dans la cour : là, des gardes-chiourmes, armés de bâtons, nous firent revêtir l'ignoble casaque des galériens ; on nous rasa les cheveux, on nous ôta nos noms d'hommes pour les remplacer par des numéros d'ordre. Avec nos casques grisés aux chiffres rouges, nous ressemblions à un troupeau que le boucher a marqué à la cravate. Quand notre toilette fut achevée, on nous enchaîna deux à deux, par groupes de vingt, que des soldats, le fusil chargé, escortaient jusqu'au port : c'était le nombre que pouvaient contenir les barques amarrées au port. Cinq gendarmes, le pistolet au poing, veillaient dans chaque canot. L'embarquement commença aussitôt. J'arrivai l'un des premiers à bord du vaisseau prêt à lever l'ancre, qui nous attendait en rade. On nous fit monter sur le pont couvert de gardiens chargés de nous recevoir. Nous fûmes fouillés avec soin. Je n'avais sur moi que quelques crayons et mon journal : on me les enleva. Je croyais ne plus tenir à rien sur terre, et cependant cette perte me fut plus sensible que je ne puis dire, car il ne me restait plus ici-bas que cette propriété et cette distraction. Quand je lisais ou que j'écrivais, il me semblait encore causer avec un ami, et ce dernier ami m'abandonnait. Après la visite, on nous enferma dans l'entrepont. Je n'avais encore jamais vu l'intérieur d'un vaisseau : cette prison

longue et étroite, éclairée par des fenêtres carrées aux trois quarts fermées qui ne donnaient guère plus de lumière que celles de mon premier cachot ; cet air lourd et immobile, odeur particulière de la mer et du goudron, firent sur moi une impression extraordinaire. Il me semblait qu'on nous avait précipités vivants dans un tombeau pour y mourir de faim et de désespoir. La trappe s'ouvrit de nouveau, et vingt nouveaux déportés descendirent le petit escalier avec un bruit sinistre de fers. C'était le second canot. Tout à coup, un coup de sifflet se fit entendre : les sabords s'ouvrirent, un air vif et les rayons d'un soleil brillant inondèrent la salle. Quel spectacle magique s'offrit alors à nos regards ! Une mer calme comme un miroir, la ville assise sur le rivage avec ses grands ateliers, ses immenses arsenaux, le bruit de ses machines, le son de ses cloches qui chantaient joyeusement l'Angelus de midi. L'Angelus, c'est l'hymne de la campagne, l'horloge de l'ouvrier. A quatre heures du matin en été, à six heures en hiver, l'Angelus, du haut du clocher de Ronciéras, m'appelait autrefois à l'ouvrage. Au premier coup de l'Angelus de midi, les bœufs s'arrêtaient d'eux-mêmes au milieu du sillon, le labourer relevait sa charrue, le travailleur de garance sortait de sa tranchée ; Henriette, suivie des enfants, apportait au champ où je travaillais le repas du matin : nous déjeunions en causant, assis à l'ombre des rbrusques ou des mûriers ; les alouettes, profitant de la trêve, s'abattaient en tourbillonnant sur la terre fraîchement remuée, pour y chercher leur subsistance. C'était le bon temps. Mais il ne faut pas trop longtemps passer comme les caillies le long des sillons : Henriette retournait à son ouvrage, et je reprenais le mien, jusqu'à ce que l'Angelus du soir vint me dire : « Il est temps de remercier Dieu et de rentrer à la maison. » Derrière ces montagnes qui ferment l'horizon, les anciens camarades se reposent à cette heure, ils sont heureux ; ils portent la tête haute. Et moi ! je la regarde pour la dernière fois, cette chère France : encore quelques heures et je ne la verrai plus, jamais ! Qui suis-je à présent ? le forçat numéro 19, l'incendiaire qui a ruiné sa famille, rendu sa femme folle de chagrin ; qui ne laisse à ses enfants, pour tout héritage, qu'un nom traîné dans les prisons et dans le bane !

Ces idées m'accablaient. Absorbé dans ma douleur, je ne remarquais pas le nombre toujours croissant de mes compagnons d'infortune. Plusieurs heures s'écoulèrent ; je sentis le vaisseau trembler ; les matelots viraient en cadence au cabestan, l'ancre montait peu à peu aux flancs du navire ; la mer, frappée par Phélice, se couvrit d'écume et l'Orient, tournant lentement sur lui-même, se pencha en avant et creusa, sous sa proue tournée vers la haute mer, les vagues de la Méditerranée. « Adieu, adieu ! » crièrent des centaines de prisonniers tendant vers le rivage leurs mains suppliantes. Les sabords retombèrent avec bruit : nous avions vu la France pour la dernière fois.

Dix jours se passèrent. Le temps, d'abord admirable, avait changé ; nous essayâmes une série de grains : le navire avançait péniblement et secouait d'une manière affreuse. Dans l'impossibilité de pouvoir nous tenir sur le pont, nous étions, pour la plupart, étendus sur un hamac, en proie au plus violent mal de mer. L'air de notre prison était affreux, malgré les soins que l'on prenait pour le renouveler, et plusieurs déportés tombèrent malades. Chaque jour le médecin du bord faisait deux visites, et l'on transportait à l'hôpital ceux d'entre nous dont l'état présentait quelque gravité. Nous étions du reste, soumis à une rude discipline ; la moindre infraction aux règlements était sévèrement punie par le retranchement de nourriture et par les fers. Cette sévérité, qui d'abord nous sembla outrée, nous fut dans le fond très-profitable, en empêchant les querelles et les rixes qui n'auraient pas manqué de s'élever parmi 500 prisonniers qui pour la plupart se désolaient.

J'ai remarqué depuis que je suis en exil qu'il n'est venu aucun philanthrope, aucun ami de l'humanité, aucun philosophe moraliste pour nous consoler.

(A continuer.)

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.